

KARINE BERNARD-JAUMOT

orthophoniste

20 Ter boulevard de la paix. 51100 Reims

tel : 03 26 47 26 71. tel port : 06 07 10 15 35

karine.bernard-jaumot@wanadoo.fr

Formation spécifique dans la prise en charge des personnes atteintes de trisomie 21.

Formation spécifique dans la prise en charge des personnes atteintes d'autisme.

Formateur régional référent en autisme.

Formateur indépendant : 21510138851

Programme de formation 2025

FORMATION « PRISE EN CHARGE EN ORTHOPHONIE DE L'ENFANT ASPERGER (TSA sans DI) »

Public concerné :

Orthophonistes et logopèdes

Pré requis :

Etre orthophoniste (n° adeli pour les orthophonistes/diplôme de logopédie pour les logopèdes)

Objectifs de la formation :

A la fin de la formation, le stagiaire sera capable de

- Définir les critères de diagnostic
- définir les recommandations de l'HAS
- décrire les particularités de l'enfant asperger ou TSA sans DI
- identifier les questionnaires liés à l'évaluation de l'enfant asperger et autiste sans di
- Evaluer l'enfant asperger
- Maîtriser les supports visuels à mettre en place avec l'enfant asperger ou autiste sans di
- Réaliser un scénari social
- Expérimenter les habiletés sociales

Cette formation se déroule sur une journée de 8h avec des moments de théorie, des vidéos, des moments d'analyse de cas, des moments de discussion

Démarches pédagogiques :

Moyens mobilisés :

- Ppt visionné et donné aux stagiaires
- Présentation de cas en vidéos
- Ateliers pratiques

Méthodes pédagogiques utilisées :

- Méthode affirmative : théorie sur les critères de diagnostic, théorie sur les particularités de l'enfant asperger, questionnaires, théorie sur les habiletés sociales et les scénari sociaux
- Méthode démonstrative : analyse de vidéos, ateliers pratiques

KARINE BERNARD-JAUMOT

orthophoniste

20 Ter boulevard de la paix. 51100 Reims

tel : 03 26 47 26 71. tel port : 06 07 10 15 35

karine.bernard-jaumot@wanadoo.fr

Formation spécifique dans la prise en charge des personnes atteintes de trisomie 21.

Formation spécifique dans la prise en charge des personnes atteintes d'autisme.

Formateur régional référent en autisme.

Formateur indépendant : 21510138851

- Méthode interrogative : quizz oral tout au long de la journée

Formation pouvant être adaptée aux personnes en situation de handicap (disposition de la personne dans la salle, support papier ou digital...)

Modalités d'évaluation :

- Questionnaire pré-formation
- Questionnaire de connaissance post-formation
- Questionnaire de satisfaction

Information pratique :

Durée : une journée de 8h

Effectif : entre 15 et 25 personnes

Tarif préférentiel : 180 euros en libéral/220 en salarié

Accessibilité : livret d'accueil envoyé aux stagiaires avec les conditions d'accueil pour les personnes en situation de handicap

Karine Bernard Jaumot est la référente administrative, pédagogique et handicap

Assurez vous d'avoir une bonne connexion internet le jour J

Formatrice

Karine BERNARD JAUMOT

Orthophoniste formatrice depuis 2007

Formateur régional référent en autisme

Formations spécifiques dans le domaine de la T21 et du TSA

Organisme formateur:

karine BERNARD JAUMOT

Siret: 34208421700021

n° déclaration d'activité 21510138851 ce numéro a été délivré auprès du préfet de la région marne

KARINE BERNARD-JAUMOT

orthophoniste

20 Ter boulevard de la paix. 51100 Reims

tel : 03 26 47 26 71. tel port : 06 07 10 15 35

karine.bernard-jaumot@wanadoo.fr

Formation spécifique dans la prise en charge des personnes atteintes de trisomie 21.

Formation spécifique dans la prise en charge des personnes atteintes d'autisme.

Formateur régional référent en autisme.

Formateur indépendant : 21510138851

« cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état »

Organisme certifié Qualiopi

Adresse 20 ter bd de la paix 51100 reims

Tel : 0607101535

Karine.bernard-jaumot@wanadoo.fr

Programme détaillé

Matin : 8h30/10h30

- Historique
- Critères de diagnostic DSM IV et DSM V
- Diagnostics différentiels
- Recommandations de l'HAS
- Particularités de l'enfant asperger et TSA sans DI
- * difficultés de communication sociale
- * intérêts limités, restreints
- * particularités sensorielles
- * particularités cognitives

10h30/10h45 pause

10h45/12h30

- Evaluation en orthophonie de l'enfant Asperger
- Différentes échelles et questionnaires : les comprendre, les analyser
- Evaluer la pragmatique
- Evaluer la théorie de l'esprit
- Evaluer les émotions
- Présentation du bilan, vidéos à l'appui et analyse des vidéos

Après-midi : 13h30/15h30

KARINE BERNARD-JAUMOT

orthophoniste

20 Ter boulevard de la paix. 51100 Reims

tel : 03 26 47 26 71. tel port : 06 07 10 15 35

karine.bernard-jaumot@wanadoo.fr

Formation spécifique dans la prise en charge des personnes atteintes de trisomie 21.

Formation spécifique dans la prise en charge des personnes atteintes d'autisme.

Formateur régional référent en autisme.

Formateur indépendant : 21510138851

- Prise en charge en orthophonie de l'enfant Asperger
- Supports visuels : les maîtriser et les mettre en place
- Différents outils : scénari sociaux : comprendre et réaliser en atelier un scénari social, gestion de l'implicite, expressions imagées, habiletés conversationnelles, création de cahiers individuels...

15h30/15h45 pause

15h45/17h30

- Habiletés sociales : atelier pratique
- travail des émotions

17h30/18h

Bilan de fin de formation

Réponse aux questions

Débriefing rapide la formation avant l'envoi des questionnaires post-formation

Dates et lieux :

Mars ou avril en visio

Octobre ou novembre en visio

Délai d'accès : les inscriptions sont closes quand le nombre d'inscrits est maximum

Nombre d'orthos formées en 2024 : 55

Statistiques : nombre de personnes satisfaites en 2024 : 100%

Mis à jour le 21.7.2024